

<b>Zeitschrift:</b>	Archives héraldiques suisses = Schweizer Archiv für Heraldik = Archivio araldico svizzero : Archivum heraldicum
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerische Heraldische Gesellschaft
<b>Band:</b>	119 (2005)
<b>Heft:</b>	1
 <b>Artikel:</b>	Une armoire pour un hameau : les Dévens (Bex/VD)
<b>Autor:</b>	Gillard, François
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-746981">https://doi.org/10.5169/seals-746981</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Une armoirie pour un hameau : les Dévens (Bex / VD)

FRANÇOIS GILLARD

Le petit village des Dévens compte environ 134 habitants et doit son origine aux mines de sel de Bex. En effet, il y fut bâti une usine dans laquelle la saumure était amenée de la mine du Bouillet, à quelque trois kilomètres, voire de plus loin. Cette saumure était évaporée dans des fours, afin d'en extraire le sel. Ce procédé, fort ancien, fut abandonné vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et les constructions engendrées par ces activités reconvertis en habitations.

De manière générale les hameaux dépendant des communes de montagne avaient une vie propre intense, mais l'évolution de la vie actuelle leur a ôté beaucoup de ces activités et occasions de rencontre de leurs habitants.

Il en a été de même pour les Dévens, aussi, pour lutter contre cet état de fait, ces dernières années, les habitants du hameau ont décidé de tenter de donner un nouveau souffle à leur village.

Il leur a semblé opportun de se doter d'armoiries afin de pouvoir bénéficier d'un logo qui leur soit propre et puisse être utilisé lors des animations qu'ils mettent sur pied. La commune de Bex ayant donné son accord, il fut décidé d'adopter les couleurs du blason de Bex et d'y introduire la cloche qui se trouve dans le clocheton de l'ancienne propriété de l'un des directeurs des salines, située aux Dévens (fig. 1).

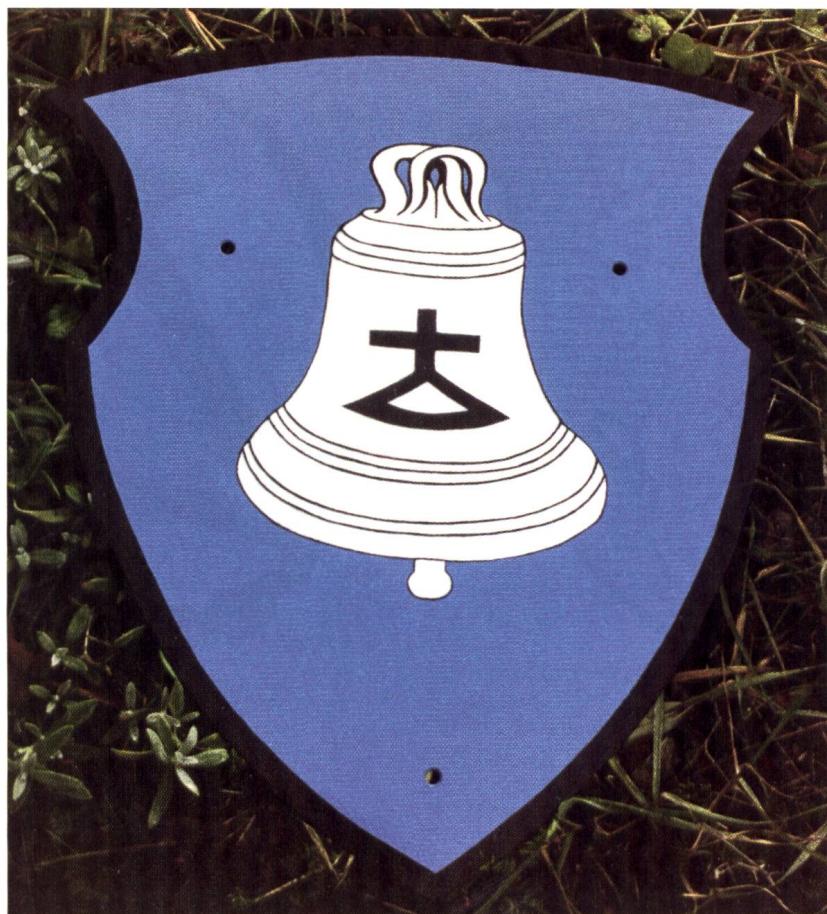


fig. 1

Durant quelques siècles, cette cloche, a scandé la vie des habitants du lieu, les appeler au travail et indiquant la fin journalière de celui-ci. Elle existe encore. Elle porte, coulé dans le bronze, le signe des «Mines et Salines» surmonté de l'ours de Berne. Changement de régime oblige, l'ours n'a pas été maintenu. Cette marque, formée d'un triangle évidé sommé d'une croix, est le signe distinctif des Mines et Salines. Elle fut introduite par les Bernois au XVII<sup>e</sup> siècle dans le «Règlement des Ports et Joux». Elle servait à timbrer, au moyen d'une «marque à feu», les bois abattus pour alimenter les fours des salines. Aujourd'hui, ce logo est devenu l'emblème de la Société des Mines et Salines de Bex (fig. 3).

Notons que, selon le règlement précité, le logo muni d'une barre transversale au-dessus

du triangle (la croix) symbolise les mines de Bex et que celui pourvu de deux barres caractérise les mines de la région de la Grande Eau, sur le territoire de la commune d'Aigle.

Ainsi, le 15 novembre 2003, une forte délégation des habitants des Dévens a pu inaugurer son blason qui se lit «d'azur à la cloche d'argent chargée d'une marque de sable formée d'un triangle évidé sommé d'une croix» (fig. 1).

Cette armoirie a été apposée sur le bâtiment de service communal situé au centre de l'agglomération. Utilisant les couleurs de la commune, elle respecte la forme officielle de son écu, et veut ainsi rappeler l'appartenance des Dévens à la commune de Bex (fig. 2). Elle a été enregistrée le 5 décembre 2003 par les Archives cantonales vaudoises.

*L'adresse de l'auteur:* François Gillard  
Rte des Dévens 11  
CH-1880 Bex



fig. 2

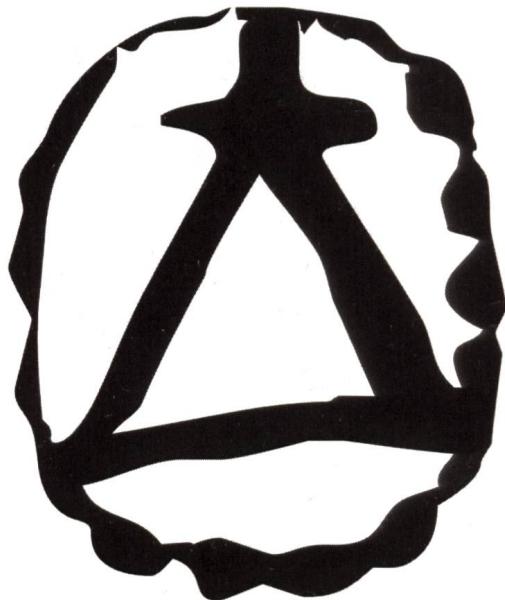


fig. 3